

Mr. Maine for Mr. Comtois on the Standing Committee on Management and Members' Services.

Mr. Epp for Mr. McKinley on the Standing Committee on National Resources and Public Works.

M. Maine en remplacement de M. Comtois sur la liste des membres du Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

M. Epp en remplacement de M. McKinley sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

*Returns and Reports Deposited with the  
Clerk of the House*

The following papers having been deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table pursuant to Standing Order 41 (1), namely:

By Mr. Chrétien, a Member of the Queen's Privy Council,—Report on the Administration of the Fisheries Improvement Loans Act for the fiscal year ended March 31, 1977, pursuant to subsection 12 (2) of the Act, chapter F-22, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/147.

By Mr. Guay (St. Boniface), a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Administrator under the Anti-Inflation Act, dated February 3, 1978, pursuant to subsection 17 (3) of the Act, chapter 75, Statutes of Canada 1974-75-76 regarding the reference on the Niagara South Board of Education, Welland, Ontario. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/451F-1.

By Mr. Horner, a Member of the Queen's Privy Council,—Capital Budget of the Export Development Corporation for the year ended December 31, 1977, pursuant to subsection 70 (2) of the Financial Administration Act, chapter F-10, R.S.C., 1970, together with a copy of Order in Council P.C. 1978-77, dated January 12, 1978, approving same. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/289.

By Mr. MacEachen, a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Public Service Staff Relations Board for the fiscal year ended March 31, 1977, pursuant to section 115 of the Public Service Staff Relations Act, chapter P-35, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/219.

At 6.00 o'clock p.m., the House adjourned until tomorrow at 2.00 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 2 (1).

*États et rapports déposés auprès du Greffier  
de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Chrétien, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport sur l'application de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, pour l'année financière terminée le 31 mars 1977, conformément au paragraphe (2) de l'article 12 de cette Loi, chapitre F-22, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/147).

Par M. Guay (Saint-Boniface), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport du Directeur en vertu de la Loi anti-inflation, conformément au paragraphe (3) de l'article 17 de cette Loi, chapitre 75, Statuts du Canada 1974-1975-1976, concernant l'affaire mettant en cause le Conseil scolaire de Niagara-Sud, Welland (Ont.), en date du 3 février 1978. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/451F-1).

Par M. Horner, membre du Conseil privé de la Reine,—Budget d'investissement de la Société pour l'expansion des exportations pour l'année civile 1977, conformément au paragraphe (2) de l'article 70 de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1978-77, en date du 12 janvier 1978, approuvant ce budget. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/289).

Par M. MacEachen, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique, pour l'année financière terminée le 31 mars 1977, conformément à l'article 115 de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, chapitre P-35, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/219).

A six heures du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.